



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 JUIN 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 juin 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 27 juin 2011

CONVENTION FINANCIERE AVEC LE CONSEIL
GENERAL DES DEUX-SEVRES ET LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT
POUR L'AMENAGEMENT DU PARKING SITUE
DEVANT LE COLLEGE PIERRE ET MARIE
CURIE

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
27 juin 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Denis THOMMEROT -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Guillaume JUIN donne pouvoir à Elsie COLAS
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Geneviève GAILLARD -

Excusés :

**VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE CONVENTION FINANCIERE AVEC LE CONSEIL GENERAL DES
DEUX-SEVRES ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE
NIORT POUR L'AMENAGEMENT DU PARKING SITUÉ DEVANT LE
COLLEGE PIERRE ET MARIE CURIE**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Dans le cadre de la rétrocession du foncier du collège Pierre et Marie Curie au Conseil Général des Deux-Sèvres par la Ville de Niort, il est proposé d'aménager le parking ouvert au public situé devant le collège pour la sécurité de ses différents usagers avec en particulier les transports en commun urbains, intercommunes de la Communauté d'Agglomération de Niort et RDS du Conseil Général.

Un projet de cofinancement des 3 collectivités impliquées à hauteur de 1/3 chacune du montant estimé des travaux de 100 000,00 € HT, soit 33 333,00 €, a été conclu avec la conduite de l'opération par les services de la Ville de Niort.

L'équipe dirigeante du collège et les parents d'élèves ont été concertés afin d'aboutir à un projet qui convienne aux multiples utilisateurs de ce lieu.

Les travaux sont planifiés au cours des vacances scolaires de l'été 2011 lorsque le collège ne sera pas en activité.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les termes de la convention tripartite jointe à la présente délibération
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué de signer la dite convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE